PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU COMITE DEPARTEMENTAL DES YVELINES DE KARATE ET DISCIPLINES ASSOCIEES MARDI 11 NOVEMBRE 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le mardi 11 novembre à 11h00, sur convocation de la Présidente du Comité Départemental des Yvelines Mme Sylvie GALIANA, les Présidents et les mandataires des clubs affiliés ainsi que les membres du Comité Directeur du Comité Départemental des Yvelines se sont réunis en assemblée générale ordinaire à la salle des granges, allée des tilleuls argentés, 78610 Le Perray en Yvelines.

Membres du Comité Directeur présents :
Jean-Claude ALPHONSE - Trésorier
Fabrice BERQUEZ - Vice-Président
Valérie CHAMBI - Secrétaire Générale
Alain GALIANA - Vice-Président
Sylvie GALIANA - Présidente
Marc DELCLOS - DTD
Gérard GAZZINI - Responsable des grades karaté
Sébastien MEYER
Florence BERQUEZ
Isabelle RASPAUD
Patrick DA SILVA Responsable des grades AMV
Françoise TERKI
Claire TENOR

Membres du Comité Directeur excusés :
Sylvie VATIN
Caroline DESMAZURES
Sébastien ROBERT

Responsables ETD excusés :
Richard AMENGLE responsable des grades krav-Maga

A l'issu de l'émargement sont présents 27 clubs représentant 2603 voix, l'assemblée générale ordinaire commence à 11h01.

La Présidente du Comité Départementale des Yvelines et DA, Mme Sylvie GALIANA fait une allocution de bienvenue aux Présidents et mandataires des clubs et fait un rappel de l'ordre du jour.

1. Adoption du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 20 octobre 2024 (vote)
2. Rapport moral de la Présidente (vote)
3. Bilan financier et comptes de résultats 2024/2025 (vote)
4. Quitus du trésorier (vote)
5. Budget prévisionnel 2025 2026 (vote)
6. Rapport d'activité du Directeur technique (vote)
7. Rapport d'activité de la commission départementale des grades (vote)
8. Questions diverses : elles doivent être adressées par écrit, 8 jours au moins avant la date de l'assemblée générale au siège du Comité Départemental.

1 - Adoption du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 20 octobre 2024

Le procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 20 octobre 2024 est soumis à l'approbation de l'assemblée générale.

En l'absence de remarques et après en avoir délibéré, l'assemblée générale adopte le procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 20 octobre 2024.

Résultats des votes :
Contre : 0
Abstention : 1 club représentant 69 voix
Pour : **Majorité**

2 - Rapport moral de la Présidente

Au début du mois d'août, le Président Bruno VERFAILLIE m'a sollicité afin de savoir si le DK78 disposait des capacités financières nécessaires pour effectuer une remontée de fonds à la fédération, dans le but de lui permettre de constituer la trésorerie indispensable à la couverture de ses frais fixes pour les mois d'août et de septembre.

Souhaitant que cette décision soit prise de manière collégiale, j'ai convoqué une réunion du comité directeur le 7 août 2025 afin de soumettre cette proposition au vote. À l'issue de cette réunion, la résolution de transférer la somme de 30 000 € à la Fédération a été adoptée à l'unanimité.

Une convention a ensuite été signée entre le Président Bruno VERFAILLIE et le CDK78, et le virement bancaire correspondant a été ordonné par le trésorier le 8 août 2025.

Je vous confirme qu'à ce jour, la Fédération a respecté ses engagements en reversant la somme de 30 000 € au CDK78 le 17 octobre 2025.

Le bilan général de l'année a été marquée par une excellente dynamique, tant sur le plan sportif qu'organisationnel. Nos clubs ont continué à accueillir de nouveaux pratiquants, preuve que nos disciplines restent attractives auprès de tous les publics. La richesse de nos disciplines associées témoigne également de la vitalité de notre département.

Les chiffres :

- 2024 9524 licences 151 clubs

- 2025 9529 licences 149 clubs

Répartition

- Femmes 37,1% 3536 licences

- Hommes 62,9% 5993 licences

COMITE DEPARTEMENTAL DES YVELINES
DE KARATE ET DISCIPLINES ASSOCIEES
49b avenue du Général De Gaulle
78125 GAZERAN
presidente@cdk78.fr

Disciplines

- Karaté 6816 licences

- Karaté Jutsu 1317 licences

- Disciplines associées 1345 licences

- Autres disciplines 51 licences

En l'absence de remarques et après en avoir délibéré, l'assemblée générale adopte le procès-le rapport moral de la Présidente.

Résultats des votes :
Contre : 0
Abstention : 0
Pour : **Unanimité**

3 - Bilan financier et comptes de résultats 2024/2025

Le trésorier Jean-Claude Alphonse présente le bilan financier et les comptes de résultats pour la période du 01/09/2024 au 31/08/2025, réalisés par M. Sébastien LANDRY Expert-Comptable du CDK 78. Ce document est daté et signé au 29/09/2025.

- Total du bilan : 153 937 €
- Déficit : 2 647 €

ATTESTATION

Mission de présentation des comptes

En notre qualité d'expert-comptable et conformément aux termes de notre lettre de mission, nous avons effectué une mission de présentation des comptes de **COMITE DEPARTEMENTAL DES YVELINES DE KARATE ET DISCIPLINES ASSOCIEES** relatifs à la période du **01/09/2024** au **31/08/2025**, qui se caractérisent par les données suivantes :

. Total du bilan : 153 937 €

. Déficit : 2 647 €

Nous avons effectué les diligences prévues par les normes de présentation définies par l'Ordre des experts comptables. A la date de nos travaux, qui ne constituent ni un audit, ni un examen limité, et à l'issue de ceux-ci, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels.

En outre, les comptes ont été établis en conformité avec les principes comptables spécifiques aux Associations et Fondations, définis par le règlement ANC n° 2020-08 du 4 décembre 2020 modifiant le reglement n° 2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé non commerçante, à but non lucratif, avec ou sans activité économique et homologué par l'arrêté du du 29 décembre 2020 (Journal Officiel du 31 décembre 2020).

Fait à VERSAILLES
Le 29/09/2025

Sébastien LANDRY



Après en avoir délibéré, l'assemblée générale adopte le procès-le bilan financier 24-25 présenté par le trésorier.

Résultats des votes :
Contre : 0
Abstention : 0
Pour : **Unanimité**

4 - Quitus du trésorier

Le bilan financier et le compte de résultats sont soumis à l'approbation de l'assemblée générale. L'assemblée générale, après lecture du bilan financier et du compte de résultats de l'expert-comptable, après avoir délibéré, approuve les comptes annuels clos au 31/08/2025 et donne quitus au trésorier.

Après en avoir délibéré, l'assemblée générale donne quitus au trésorier.

Résultats des votes :
Contre : 0
Abstention : 0
Pour : **Unanimité**

COMITE DEPARTEMENTAL DES YVELINES
DE KARATE ET DISCIPLINES ASSOCIEES
49b avenue du Général De Gaulle
78125 GAZERAN
presidente@cdk78.fr

5 – Vote du budget prévisionnel 2025/2026

COMPTE de RESULTAT PREVISIONNEL **2025-2026**

CHARGES		TOTAL	% /TC	PRODUITS		TOTAL	%/TP
1-MATERIEL / EQUIPEMENTS		**4 000 €**	4,55%	**1-VENTES**		**13 000,00 €**	14,79%
Matériel et Equipements divers	2 000 €			Vente passeports	13 000,00 €		
Matériel informatique	1 700 €			Articles divers	- €		
Vêtements	300 €			Autres ventes:	- €		
2-FOURNITURES		**15 800 €**	17,97%				
Fournitures bureautiques et diverses	1 500 €						
Pharmacie	500 €			**2-RECETTES DIVERSES**		**23 100,00 €**	26,28%
Récompenses coupes, médailles, autres	3 500 €			Passages de grades	14 000,00 €		
Passeports Sportifs	7 600 €			Formation EDC	5 800,00 €		
Cartes CN - Diplômes	2 700 €			Compétitions-manifestations	2 000,00 €		
3-LOCATIONS DIVERSES		**8 500 €**	9,67%				
Local-entrepôt Homebox	6 000 €			Stages	1 300,00 €		
Camion	2 500 €			Prestations diverses	- €		
				Participation Clubs-Elites	- €		
4-MISSIONS SPORTIVES	3 000 €	**3 000 €**	3,41%	**3-SUBVENTIONS**		**5 120,00 €**	5,82%
				ANS-emploi aidé	- €		
				Conseil départemental	- €		
				Divers (Crédit Mutuel)	120,00 €		
5-REMUNERATIONS		**15 500 €**	17,63%	ANS-PSF	5 000,00 €		
Arbitres-Juges	15 500 €						
				4-COTISATIONS FFK		**44 950,00 €**	51,14%
6-REMUNERATIONS ETD		**10 000 €**	11,38%	Cotisations clubs	26 400,00 €		
DTD - EDC	5 500 €			Remboursement licences	18 550,00 €		
Entraîneurs	3 500 €			Ristourne passeports	- €		
Intervenants milieu : Scolaire - Carcéral	1 000 €			**5-PRODUITS FINANCIERS**		**1 730,00 €**	1,97%
7-STAGES		**3 500 €**	3,98%	Intérêts Livret Bleu 2001	750,00 €		
Experts FFK - Intervenants	3 500 €			Autre produits de placement	980,00 €		
8-ORGANISATIONS COMPETITIONS		**7 000 €**	7,96%	**6-FONDS PROPRES**	- €	**- €**	0,00%
Commission sportive	5 000 €						
Responsables Logistique-Camion	2 000 €						
9-HONORAIRES		**3 100 €**	3,53%				
Expert Comptable	3 100 €						
Autres	- €						
				PROD. EXCEPTIONNELS		**- €**	0,00%
10-CHARGES SOCIALES et AUTRES		**900 €**	1,02%				
URSSAF	100 €						
Mutex-Afdas-Autres charges	800 €						
				Remboursements divers			
11-DEPLACEMENTS - FRAIS	8 600 €	**8 600 €**	9,78%	Dons et sponsors	- €		
Comité-Commissions sportives							
Autres							
12-REPAS-RECEPTIONS	3 000 €	**3 000 €**	3,41%	Autres produits exceptionnels	- €		
Ecole des Cadres - Arbitres/Juges							
Comité - Relations publiques							
13-FRAIS Fonctionnement-Divers		**5 000 €**	5,69%				
Google - Internet - Téléphone	3 700 €						
Frais postaux	350 €						
Frais bancaires	350 €						
Impôts - Taxes	300 €						
Autres	300 €						
TOTAL DES CHARGES	87 900,00 €	**87 900 €**	100,00%	**TOTAL DES PRODUITS**	87 900,00 €	**87 900 €**	100,00%
RESULTAT DE L'EXERCICE (EXCEDENT)		**0,00 €**	0,00%	**RESULTAT DE L'EXERCICE (PERTE)**		**0,00 €**	0,00%
TOTAL COMPTE		**87 900 €**		**TOTAL COMPTE**		**87 900 €**	

L'assemblée générale, après avoir délibéré, adopte le budget prévisionnel pour la saison 2025-2026 à l'unanimité.

Résultats des votes :
Contre : 0
Abstention : 0
Pour : **Unanimité**

COMITE DEPARTEMENTAL DES YVELINES
DE KARATE ET DISCIPLINES ASSOCIEES
49b avenue du Général De Gaulle
78125 GAZERAN
presidente@cdk78.fr

6 - Rapport d'activité du Directeur technique

Marc DELCLOS présente :

- Le rapport d'activité du Directeur technique
- Le bilan d'activité du responsable de formation
- Le bilan d'activité de responsable de l'arbitrage

Le rapport d'activité du DTD est soumis à l'approbation de l'assemblée générale. Après avoir délibéré, l'assemblée générale adopte le rapport du DTD.

Résultats des votes :
Contre : 0
Abstention : 0
Pour : **Unanimité**

7 - Rapport d'activité de la commission départementale des grades

Nombre d'inscrit en légère augmentation, tout dan confondu (60 personnes de plus). Plus de 1er Dan en club. Stage de préparation de rentrée fait l'année dernière et renouvelé cette année.

Pourcentage de réussite :

- Karaté 85%
- Full contact 100%
- Peu de Discipline Associé et 2 candidats en karaté Mixte.

Le rapport d'activité du Responsable de la commission départementale des grades, est soumis à l'approbation de l'assemblée générale. Après avoir délibéré, l'assemblée générale adopte le rapport.

Résultats des votes :
Contre : 0
Abstention : 0
Pour : **Unanimité**

8 - Questions diverses

Aucune question n'a été adressée au CDK 78, de ce fait la secrétaire générale du CDK 78 clôt l'assemblée générale ordinaire à 12H03.

Sylvie GALIANA
Présidente du CDK78

Valérie CHAMBI
Secrétaire Générale du CDK78

COMITE DEPARTEMENTAL DES YVELINES
DE KARATE ET DISCIPLINES ASSOCIEES
49b avenue du Général De Gaulle
78125 GAZERAN
presidente@cdk78.fr